

Dol de Bretagne, le 15 septembre 2026,

**Le Président de la Communauté de communes,
A Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) communautaires,**

Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes,

J'ai l'honneur de vous convier à la **séance du Conseil communautaire**, qui aura lieu le :

Jeudi 24 septembre 2026 à 18h30
Salle Intergénérationnelle - Baguer-Pican

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du 25 juin 2026

1. **Pôle Technique et Environnement – Service Environnement - Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Approbation du Rapport annuel 2025 du Délégué VEOLIA**
2. **Pôle Technique et Environnement – Service Environnement - Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) -Approbation du Rapport annuel 2025 sur le Prix et la Qualité du Service**
3. **Pôle Technique et Environnement - Service Déchets - Approbation du Rapport annuel 2025 sur le Prix et la Qualité du Service**
4. **Pôle Technique et Environnement - Service Déchets -Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) - Constitution de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)**
5. **Pôle Technique et Environnement - Service Technique – Modulaires de bureau – Définition des modalités de cession et fixation des tarifs**
6. **Gouvernance – Pacte de Gouvernance – Débat sur l'élaboration du pacte**
7. **Gouvernance – Plan Intercommunal de Sauvegarde – Lancement de la procédure**
8. **Pôle Aménagement et Développement - Service Tourisme – Renouvellement du classement de l'office du tourisme intercommunautaire en catégorie 1**
9. **Pôle Aménagement et Développement -Service Développement Economique / Emploi - Pass commerce et artisanat - Conventionnement avec la Région Bretagne et évolutions**
10. **Pôle Ressources - Service Finances – Budget général – Décision modificative n° 1**
11. **Pôle Ressources - Service Ressources Humaines -Contrat de projet - Création d'un emploi non permanent portant Chargé-e de mission Plan Climat Air Energie Territorial**
12. **Pôle Ressources - Service Ressources Humaines -Création d'un emploi permanent portant Responsable du Pôle Enfance & Citoyenneté**
13. **Pôle Ressources - Service Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs et des organigrammes des services, des lignes directrices de gestion et des postes éligibles au télétravail**
14. **Pôle Ressources - Service Ressources Humaines -Débat obligatoire sur les garanties de Protection Sociale Complémentaire**



15. Pôle Ressources – Service Affaires Juridiques – Compte-rendu des délégations accordées au président et au bureau pour la période du 01/06/2026 au 31/08/2026

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes, l'assurance de ma respectueuse considération.

**Le Président
François MAINSARD**



Le Conseil communautaire compte 41 conseillers(ères) communautaires titulaires, et 7 conseillers(ères) communautaires suppléant(e)s.

Communes	Nombre de conseillers (accord local)	Titulaires	Suppléants
Dol de Bretagne	8	Charlotte GREGOIRE Jean-Marie GAZENGEL Véronique BOSSARD-SANGUY Samuel CANTO Odile JOUQUAN Jérôme DOLBOIS Emmanuelle DE BEAUCORPS Paul SALARDAINE	-
Pleine-Fougères	4	Louis THEBAULT Maryline TRECAN Axel ROUSSEL Héloïse MORIN	-
Baguer-Morvan	3	Olivier BOURDAIS Sylvie COMMEREUC Gilles LEBRET	-
Baguer-Pican	3	Sylvie DUGUEPEROUX David GUILLOUX Eliane MASSON	-
Epiniac	2	Sylvie RAME-PRUNAUX Thierry BOURGEAULT	-
Roz-Landrieux	2	François MAINSARD Sylvie FIZELIER	-
Cherrueix	2	Frédéric LE GRAND Bénédicte FLAUX	-
Mont-Dol	2	Etienne VIDON Estelle LINET	-
La Boussac	2	Christine FAUVEL David VIGOUR	-
Saint-Broladre	2	Jean-François GOBICHON Françoise MOUCHEL	-
Le Vivier-sur-Mer	2	Carole CERVEAU Arnaud VETTIER	-
Roz-sur-Couesnon	2	Philippe PERENNES Claudie MAÇON	-
Sougeal	1	Eric HAMEL	Anne BECKER
Trans-la-Forêt	1	Janine LEJANVRE	Adolphe BENOIST
Sains	1	René TRELLU	Jean-Marie TASSEL
Saint-Marcen	1	Louis LEPORT	Pierrick RENARD
Broualan	1	André DAVY	Marylène VALLET
Saint-Georges-de Gréhaigne	1	Jean-Pierre HERY	Jean-Pierre ROUXEL
Vieux-Viel	1	Gérard DUFEU	Brigitte BARBIER

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le maire est seul(e) conseiller(ère) communautaire, et son (sa) suppléant(e) est le (la) 1^{er} adjoint(e). Ordre du tableau.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers(ères) communautaires ne disposent pas de suppléant(e)s. Dans ce cas, en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à donner une procuration de vote à un(e) autre conseiller(ère) communautaire titulaire de votre choix.

Merci de prévenir les services de la Communauté de communes de votre absence et d'adresser cette procuration renseignée et signée, avant le déroulement de la séance par mail à : angeline.edouard@ccdol-baiemsm.bzh

PROCURATION DE VOTE

Je soussigné(e).....

Agissant en qualité de conseiller(ère) communautaire titulaire,

Empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel

qui se tiendra le.....

à

Donne pouvoir pour me représenter et émettre tout vote en mon nom à :

....., conseiller(ère) communautaire titulaire.

Fait à,

le.....

Signature